

PHILANTHROPIE ET ACTION SOCIALE. VERS DE NOUVEAUX PARTENARIATS ?

La philanthropie connaît, depuis quelques années, une visibilité nouvelle. Au-delà de l'aura médiatique des Bill et Melinda Gates et autres Georges Soros, on voit émerger en Suisse également différentes initiatives visant à mettre en évidence le rôle des philanthropes et des fondations philanthropiques. La Chancellerie du Canton de Genève organise ainsi régulièrement des événements conjoints entre fondations donatrices et administrations publiques, et des centres de recherche sur la philanthropie sont créés dans les universités et les écoles de commerces. C'est d'abord que la Suisse connaît un développement important de ce secteur depuis les années 1990 avec la création d'une nouvelle fondation d'utilité publique chaque jour. C'est peut-être surtout que la philanthropie connaissant une légitimité nouvelle, les philanthropes, assurés dans leur rôle, cherchent aujourd'hui plus qu'hier à se faire entendre.

Ce renouveau de la philanthropie bénéficie également d'un phénomène plus large qui est celui des transformations de l'Etat social. Le tournant néo-libéral des années 1980, les discours sur la crise de l'Etat social, comme la promotion de nouvelles formes de gestion publique, ont remis en cause le monopole de l'Etat dans la conduite de l'action publique, ainsi que la répartition des tâches entre acteurs publics et privés. Les frontières entre les gouvernements, le secteur marchand et le tiers secteur ont ainsi évolué et ces transformations ont ouvert de nouvelles opportunités pour des engagements philanthropiques dans le domaine du social.

Pour autant, les montants en jeu restent limités. Dans le cas de la Suisse, la Fondation Lombard Odier estimait, en 2013, que sur les 12'000 fondations existantes, 3'000 étaient collectrices (c'est-à-dire qu'elles n'avaient pas une dotation suffisante pour être à même de mener leur activité de manière autonome) et que 3'000 autres étaient dormantes. Et que parmi les 6'000 fondations donatrices, 50% d'entre elles avaient une dotation égale ou inférieure à 3 millions de francs contre seulement 16% qui avaient une dotation supérieure à 22 millions de francs. Ce qui fait que la grande majorité des fondations en Suisse ne soutient que rarement des projets pour des montants supérieurs à 10'000 frs. De même, une enquête récente sur le tiers secteur en Suisse montre, quant à son financement, que les structures privées (associations, fondations) actives dans le domaine du social et de la santé bénéficient que de manière marginale de la

philanthropie comme source de financement. Dans le domaine de la santé, 52% des revenus de ces structures sont assurés par les frais payés par les bénéficiaires (ou leurs assurances), 41% par des revenus publics et seuls 5% sont assurés par la philanthropie. Dans le domaine du social, c'est 46% des revenus qui sont assurés par les frais payés par les bénéficiaires (ou leurs assurances), 45% par les pouvoirs publics et 9% par la philanthropie. Dès lors, si la philanthropie joue un rôle, elle reste sans commune mesure avec les contributions tant des bénéficiaires que des pouvoirs publics.

Le rôle que joue la philanthropie, plutôt que financier, est alors peut-être d'abord d'amener une nouvelle « rationalité » dans l'intervention sociale (et dans la charité). Si elle ne lui est pas exclusive – l'efficacité est recherchée tant par les fondations que par les collectivités publiques – elle est peut-être exacerbée du fait du souci de distinction que peuvent avoir les philanthropes vis-à-vis d'autres financeurs. Vouloir se distinguer d'une philanthropie à l'ancienne, proche de la charité, mais également des politiques publiques traditionnelles, les philanthropes se positionnent aujourd'hui comme participant d'une philanthropie stratégique, c'est-à-dire orientée « en faveur d'objectifs clairs, sur la base de stratégies pilotées par des données, où leur responsabilité est engagée, et qui donne lieu à des évaluations rigoureuses, autant de principes qui doivent augmenter les chances de succès ». Dans ce cadre là, des standards sont élaborés et on assiste plus largement à une transformation des manières de donner, les philanthropes

non seulement donnant de l'argent, mais pouvant également s'engager de manière non-financière, que cela soit par un renforcement organisationnel des structures soutenues, le choix d'outils d'action, ou la mise en réseau de structures actives sur des thématiques similaires.

A l'évidence, les fondations philanthropiques sont aujourd'hui des partenaires potentiels pour développer des projets ou expérimenter de nouvelles solutions aux problèmes sociaux. En même temps, le développement de ce secteur, comme sa professionnalisation, remettent en cause une logique de simple soutien financier. Dans ce partenariat renouvelé, il s'agit tout autant d'accepter un regard extérieur, des demandes d'évaluations, quand il ne s'agit pas de repenser ses modes d'interventions. Si ces partenariats peuvent mener à des succès, ils peuvent tout autant conduire à des résistances, parce qu'impliquant des rationalités qui peuvent être parfois dissonantes avec celles des professionnels de l'action sociale.

*Alexandre Lambelet,
Professeur associé, HES-SO, EESP
Auteur de : La philanthropie, Paris,
Presses de SciencesPo, 2014*

Published in *Perspectives*, 2018, no. 7, p. 4 which should be cited to refer to this work

